Esprit critique

<table>
<tr><td>Nom : Quels sont les bénéfices d’analyser l’information en ligne et de poser des questions critiques sur sa validité?</td><td colspan="2">Objectif :
Adopter une approche critique face à une publication à travers une discussion entre les membres d’un groupe.</td></tr>
<tr><td>Durée et nombre de séances :
1 heure / 1 séance</td><td>Type/agents sociaux :
1.Enseignant en tant que guide et modérateur de l’activité
2.Élèves / adolescents rassemblés en grand groupe</td><td>Matériel :
Questionnaire (numérique ou papier)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Déroulement :
Cette activité se déroule en classe, les élèves étant assis en cercle pour favoriser la discussion ouverte et l’engagement.

1. Déclencheur de discussion :
L’enseignant sélectionne une publication sur les réseaux sociaux (réelle ou fictive) et la présente aux élèves comme point de départ de la discussion.

2. Analyse de la publication :
Les élèves reçoivent un questionnaire conçu pour évaluer la crédibilité et l’intention de la publication.
Exemples de questions :
• Qui a publié ce contenu ? (La source est-elle fiable ?)
• Quand et où cela a-t-il été publié ?
• Quel est le message principal ?
• Y a-t-il des signes de partialité ou de manipulation ?
• Pourquoi penses-tu que cette publication a été faite ? (Motivations possibles, contexte, événements antérieurs)
• Comment pouvons-nous vérifier si cette information est vraie ou fausse ?
• Quel impact cette publication peut-elle avoir sur le public ?

Discussion en groupe :
Les élèves partagent leurs réponses et débattent de manière structurée pour développer une perspective critique.</td></tr>
</table>

Numéro de projet : 2023-1-ES01-KA220-SCH-000160237
Financé par l'Union européenne. Les opinions et points de vue exprimés sur ce site web n'engagent que leur(s) auteur(s) et pas nécessairement l'Union européenne ou le Service espagnol pour l'internationalisation de l'éducation (SEPIE). Ni l'Union européenne ni l'Agence nationale SEPIE ne peuvent en être tenues pour responsables.

L'enseignant encourage l'utilisation de stratégies de vérification des faits, comme le recoupement des sources

Nom : Détective de la vérité	**Objectif :** Aider les adolescents à différencier les affirmations vraies, les mensonges et les faux raisonnements en identifiant les plus courants.	
Durée et nombre de séances : 1 heure / 1 ou 2 séances	**Type/agents sociaux :** Enseignant comme facilitateur, élèves	**Matériel :** Liste de faux raisonnements et liste d'affirmations

Déroulement :

L'activité commence par une explication des différences entre une vérité possible, un mensonge et un sophisme. Il est utile de disposer d'une liste de faux raisonnements avec des exemples.
On peut utiliser les faux raisonnemnets suivants :

- Ad hominem : attaquer la personne plutôt que l'argument.
- Homme de paille : exagérer ou déformer l'argument de l'adversaire.
- Appel à l'autorité : utiliser une personnalité connue dans un domaine non pertinent comme preuve.
- Fausse piste : détourner l'attention du sujet principal.
- Généralisation hâtive : tirer une conclusion à partir de preuves insuffisantes.
- Appel à l'ignorance : affirmer qu'une chose est vraie car elle n'a pas été prouvée fausse.
- Faux dilemme : présenter seulement deux options alors qu'il y en a d'autres.
- Pente glissante : affirmer qu'un petit changement entraînera des conséquences extrêmes.
- Faux raisonnement de la majorité : penser qu'une chose est vraie parce que beaucoup de gens y croient.

L'activité se fait en petits groupes (3-4 élèves) avec un temps de discussion limité.
L'enseignant propose une liste d'affirmations que les élèves doivent classer comme possiblement vraies, fausses ou sophismes.

À la fin, les affirmations les plus complexes sont discutées collectivement pour comprendre leur difficulté et affiner l'esprit critique du groupe

Numéro de projet : 2023-1-ES01-KA220-SCH-000160237
Financé par l'Union européenne. Les opinions et points de vue exprimés sur ce site web n'engagent que leur(s) auteur(s) et pas nécessairement l'Union européenne ou le Service espagnol pour l'internationalisation de l'éducation (SEPIE). Ni l'Union européenne ni l'Agence nationale SEPIE ne peuvent en être tenues pour responsables.